

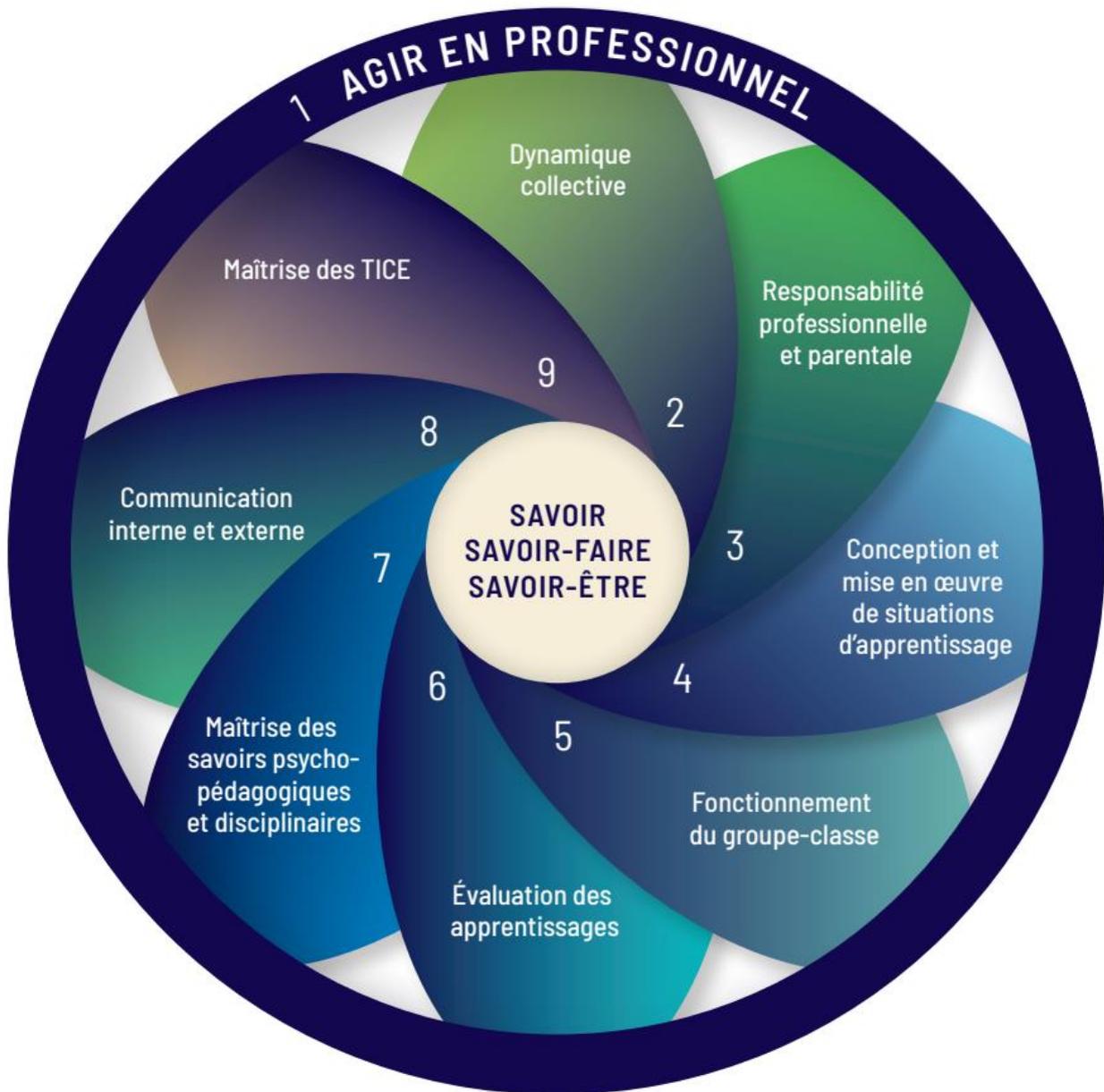


ifen

INSTITUT DE FORMATION
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DIVISION DU STAGE DES ENSEIGNANTS
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Référentiel de compétences professionnelles

1.09.2024



- 2 3 8 Communication & collectivité
- 4 5 6 7 Situations d'enseignement & d'apprentissage

Les neuf domaines de compétence décrits dans le présent document s'agencent autour du:

- **savoir** [connaissances juridiques, disciplinaires, transversales, épistémiques et procédurales]
- **savoir-faire** [capacités cognitives, sociales et émotionnelles, permettant à l'enseignant d'agir de manière adéquate dans des situations de la vie professionnelle]
- **et savoir-être**

de chaque enseignant.



Préface

Le présent *Référentiel de compétences* s'appuie sur le référentiel de compétences élaboré pour la division du stage de l'enseignement secondaire de l'IFEN et a été adapté aux besoins des enseignants* de l'enseignement fondamental. Il décrit les standards de compétences en tant qu'objectifs, et sert de base d'évaluation pour les stagiaires de l'enseignement fondamental.

Le document définit des compétences d'action professionnelle répondant aux objectifs et missions définis pour l'Education nationale et centrés sur les valeurs d'une société démocratique. Il a pour but de promouvoir chez l'enseignant une attitude professionnelle, guidée par les valeurs, qui lui permet de développer une conscience du processus d'acquisition des compétences et de l'auto-évaluation continue de sa propre pratique professionnelle.

Guide de lecture et mise en œuvre

Sur base des neuf domaines de compétences qui sont définis par le cadre législatif luxembourgeois et qui ont été actualisés sur la base de la recherche empirique en sciences de l'éducation, le présent référentiel définit des sous-compétences spécifiques à chaque domaine. Pour chaque compétence, des **indicateurs** spécifiques sont décrits, permettant une observation précise de la mise en pratique des compétences respectives et d'ainsi évaluer les processus d'apprentissage de l'enseignant et le développement de ses compétences professionnelles. Nous recommandons d'utiliser ces indicateurs de manière ciblée lors de toute observation en classe.

Le travail de réflexion dans le stage EF

La réflexion régulière est un élément-clé dans le développement des compétences professionnelles de tout enseignant. Ainsi, des moments de réflexion sont prévus à des intervalles réguliers dans le stage/ la période d'initiation et la période d'approfondissement qui s'en suit. Ceux-ci permettent à l'enseignant de documenter de manière régulière et à des moments précis ses processus d'apprentissage et le développement de ses compétences professionnelles dans les neuf domaines de compétences définis par la loi.

La division stage EF propose d'utiliser un modèle de réflexion spécifique basé sur le modèle cyclique ALACT (Korthagen, 2002, p. 63).

Il s'agit de développer un savoir d'action élargi à l'aide d'une réflexion de qualité subdivisée en cinq phases :

1. **Concevoir une situation d'apprentissage** et la mettre en œuvre
2. Apprendre à **décrire son action**, ce qui se passe en classe, de la manière la plus objective possible
3. Se rendre compte de ses propres sentiments en situation et des modèles d'action implicites : essayer de porter un regard extérieur sur l'action et d'**analyser** ce qui s'est passé en classe afin de prendre conscience d'antinomies pédagogiques dans la situation d'apprentissage
4. Elargir ses connaissances : **contextualiser** ce qui se passe en classe à l'aide de travaux et d'études en sciences de l'éducation puis, éventuellement, **(ré)évaluer** la situation pour en tirer des conclusions nouvelles : apprendre à supporter les éventuelles antinomies pédagogiques, **planifier et expérimenter** différentes manières d'agir.
5. Tester, mettre en œuvre les nouvelles manières d'agir.



1 RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE ET PERSONNELLE – AGIR EN PROFESSIONNEL

Savoir-être

Conformément à une déontologie pédagogique, l'enseignant s'engage à...

- › agir dans le respect de la Convention européenne des droits de l'homme, ainsi que de la législation luxembourgeoise
- › s'inscrire dans un processus de formation tout au long de la vie afin de contribuer à l'innovation du système éducatif
- › faire preuve de conscience professionnelle, assumer sa responsabilité individuelle (*empowerment*) et rendre possible la responsabilité partagée et la participation des élèves et des partenaires impliqués
- › travailler dans des communautés d'apprentissage professionnelles et communiquer de manière constructive avec tous les partenaires
- › favoriser un système éducatif humain et inclusif qui répond aux besoins d'une société démocratique
- › soumettre continuellement à réflexion son savoir (ses connaissances professionnelles théoriques et pratiques) ainsi que son savoir-faire (ses actions professionnelles)
- › soumettre à réflexion son usage des médias dans son quotidien professionnel

1.1 Agir dans le respect des valeurs démocratiques et principes éthiques et se conformer aux conditions cadres du système éducatif luxembourgeois

Savoir	Savoir-faire
[1.1.1.] citer les éléments centraux et les valeurs de la Constitution luxembourgeoise (p.ex. l'égalité devant la loi, le droit à l'enseignement, le respect de la liberté individuelle, l'expression du pluralisme démocratique, etc.) et décrire les obligations réglementaires et textes officiels à respecter en tant que fonctionnaire ou employé de l'État	[1.1.1.] mettre en œuvre et transmettre les éléments centraux et les valeurs de la Constitution luxembourgeoise dans sa pratique professionnelle, agir selon les obligations réglementaires et textes officiels à respecter en tant que fonctionnaire ou employé de l'État
[1.1.2.] définir les principes éthiques, les valeurs à vivre et à partager afin de jouer un rôle de modèle dans une société démocratique (p.ex. la solidarité, le respect, la tolérance, etc.)	[1.1.2.] jouer le rôle de modèle : faire comprendre et partager avec les élèves les principes éthiques et valeurs, notamment en favorisant le droit de parole et en vivant la participation, la solidarité, le respect et la tolérance et promouvoir les compétences démocratiques
[1.1.3.] identifier les conditions-cadres légales pertinentes du système éducatif (Loi du 20 juillet 2023 relative à l'obligation scolaire) ainsi que les documents qui s'appliquent à son quotidien professionnel et se tenir informé des éventuelles modifications et mises à jour (p. ex. circulaires MENJE)	[1.1.3.] se tenir informé d'éventuelles modifications et mises à jour des dispositions légales et des conditions générales et les appliquer dans sa pratique professionnelle, notamment en respectant des directives telles que les programmes (plan d'études), la charte scolaire, le règlement d'ordre interne (ROI), la langue véhiculaire ou encore les documents internes de l'établissement scolaire



1.2 Agir dans le respect de la mission éducative du système éducatif luxembourgeois (*Bildungsauftrag*) et en relever les défis

Savoir	Savoir-faire
[1.2.1.] s’informer sur les approches de l’éthique professionnelle des enseignants qui correspondent à la mission éducative du Grand-Duché, basée en particulier sur la reconnaissance de la diversité	[1.2.1.] créer, par son éthique professionnelle, un climat de confiance qui permet à chacun de s’épanouir librement, développer son potentiel et renforcer sa confiance en soi
[1.2.2.] évoquer l’importance de la gestion de soi et de sa propre organisation dans le quotidien professionnel, structurer son travail et l’exécuter consciencieusement	[1.2.2.] faire preuve d’une approche bien structurée dans sa pratique professionnelle (priorisation des tâches organisationnelles, gestion de soi et du temps) et planifier de manière prévoyante et consciencieuse
[1.2.3.] expliquer comment, pourquoi et quand le recours à des experts et/ou à des résultats scientifiques peut contribuer au développement de sa pratique professionnelle et du système éducatif	[1.2.3.] participer à l’innovation pédagogique dans le système éducatif et s’orienter vers la résolution de problèmes tout en impliquant des experts dans son action pédagogique en cas de besoin

1.3 Réfléchir continuellement au développement de ses compétences professionnelles dans le contexte d’un système éducatif dynamique

Savoir	Savoir-faire
[1.3.1.] citer les possibilités d’organiser sa formation continue tout au long de sa carrière dans le but de professionnaliser et de contribuer au développement/ à l’innovation du système éducatif (p.ex. en matière de digitalisation)	[1.3.1.] réfléchir aux formations continues pouvant être utiles pour sa propre professionnalisation d’un point de vue pédagogique, didactique et pour le système éducatif et en tirer des conséquences (p.ex. en matière de digitalisation)
[1.3.2.] exposer comment et pourquoi, dans certaines situations, la défense des valeurs humaines, libérales et démocratiques est particulièrement importante	[1.3.2.] décrire et analyser les situations et agir en accord avec les valeurs humaines et démocratiques même dans des situations de conflit/ urgences
[1.3.3.] montrer comment intégrer les réflexions basées sur les valeurs dans une documentation de son développement professionnel et en décrire l’impact par rapport au développement de ses compétences personnelles, sociales, professionnelles et méthodologiques	[1.3.3.] documenter continuellement, les réflexions basées sur les valeurs (p.ex. portfolio) en se référant au feedback obtenu par différents intervenants et en discerner des actions pédagogiques futures



2 INSCRIRE SON ACTION DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Savoir-être

Conformément à une déontologie pédagogique, l'enseignant s'engage à...

- › participer aux innovations pédagogiques, organisationnelles et institutionnelles
- › contribuer au développement de l'établissement scolaire
- › veiller à identifier, respecter et répondre ensemble avec les autres acteurs aux besoins et aux attentes des élèves
- › coopérer avec ses collègues et recourir à des systèmes de support/ aide afin de garantir l'apprentissage/ la stimulation des élèves
- › promouvoir des communautés d'apprentissage
- › collaborer de manière respectueuse et constructive avec tous les acteurs impliqués (partenaires internes et externes à l'établissement scolaire)

2.1 Participer activement aux mesures de développement de l'établissement scolaire et de l'enseignement en utilisant l'auto-évaluation pour assurer la qualité dans son propre établissement scolaire

Savoir	Savoir-faire
[2.1.1.] exposer le fonctionnement du système éducatif luxembourgeois	[2.1.1.] assumer son rôle pour garantir le bon fonctionnement de son groupe-classe et de la communauté scolaire dans son établissement scolaire / sa région
[2.1.2.] décrire des méthodes d'auto-évaluation et de feedback	[2.1.2.] déployer des méthodes d'auto-évaluation et recourir à un feedback régulier des partenaires impliqués, y compris des élèves
[2.1.3.] expliquer comment impliquer les élèves et les partenaires internes et externes à l'établissement scolaire dans des projets de développement de l'établissement scolaire	[2.1.3.] inscrire son action au-delà de l'espace-classe pour décloisonner l'apprentissage en impliquant les élèves et les partenaires (internes et externes) dans des projets de développement de l'établissement scolaire (participation)
[2.1.4.] nommer des mesures de développement de l'établissement scolaire et de l'enseignement pour en améliorer la qualité [p.ex. élaboration, évaluation et évolution du plan de développement scolaire (PDS)]	[2.1.4.] inscrire de manière cohérente son enseignement au sein d'une équipe pédagogique en tenant compte des facteurs économiques, écologiques, socio-pédagogiques et culturels afin de contribuer activement aux processus de développement de l'établissement scolaire (PDS), voire de l'enseignement



2.2 Recourir à des structures de soutien pédagogique/ dispositifs d'aide

Savoir	Savoir-faire
[2.2.1.] nommer les principes du travail en équipe, les missions et le fonctionnement de l'équipe pédagogique	[2.2.1.] travailler en équipe, participer activement aux concertations et recourir aux conseils de son équipe pédagogique
[2.2.2.] connaître l'organisation du dispositif d'aide, d'appui et d'assistance existant au niveau de l'enseignement fondamental	[2.2.2.] mobiliser, en cas de difficultés constatées, par l'intermédiaire de la commission d'inclusion scolaire les dispositifs d'aide/ partenaires internes et externes à l'établissement scolaire (équipes de soutien des élèves à besoins spécifiques (ESEB), médico-socio-scolaires, directions de région, Services de Psychologie et d'Orientation scolaire, IEBS, etc.)
[2.2.3.] décrire l'organisation et les missions des commissions scolaires, y compris des systèmes de soutien disponibles pour son établissement scolaire/ sa région, notamment les équipes de soutien des élèves à besoins spécifiques (ESEB) et les partenaires internes et externes à l'établissement scolaire qui peuvent coopérer dans le cadre de plans de soutien (p.ex. PPAA, PPCI)	[2.2.3.] initier et soutenir activement la coopération entre équipes de soutien des élèves à besoins spécifiques (ESEB) et partenaires internes et externes à l'établissement scolaire dans le cadre de plans de soutien [p.ex. plan de prise en charge individualisé (PPCI)] et adapter son enseignement en fonction

2.3 Réfléchir sur son implication professionnelle par rapport à la communauté scolaire et ses partenaires externes

Savoir	Savoir-faire
[2.3.1.] décrire les attentes par rapport à son rôle d'enseignant et les limites de ses missions	[2.3.1.] agir conformément à son rôle d'enseignant en prenant en compte les possibilités et limites personnelles et institutionnelles
[2.3.2.] expliquer sa façon de contribuer aux projets de développement de l'établissement scolaire, formuler son point de vue au niveau de la discussion	[2.3.2.] réfléchir sur les priorités et contenus des projets de développement en prenant en compte les ressources disponibles, afin d'en discuter avec les collègues, l'équipe pédagogique, le président et/ou les membres du comité d'école
[2.3.3.] décrire des tensions ou situations conflictuelles pouvant se produire dans la collaboration professionnelle	[2.3.3.] anticiper, percevoir, analyser et évaluer des conflits et/ou tensions et s'engager pour une résolution non-violente et un échange constructif et valorisant dans la collaboration professionnelle et le documenter (p. ex. portfolio)



3 RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE ET PARENTALE – COOPÉRER AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES

Savoir-être

Conformément à une déontologie pédagogique, l'enseignant s'engage à...

- › établir un dialogue respectueux, d'égal à égal, avec les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale
- › collaborer avec les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale au sujet des objectifs d'éducation et d'enseignement
- › impliquer les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale dans le quotidien pédagogique

3.1 Promouvoir une culture d'échange avec les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale

Savoir	Savoir-faire
[3.1.1.] décrire l'importance et citer les enjeux pédagogiques et sociaux que représente la relation d'échange entre l'enseignant et les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale	[3.1.1.] instaurer une relation d'échange et communiquer d'égal à égal avec les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale et les motiver à s'investir dans les organes de représentation des parents d'élèves à échelle de l'école, de la commune (commission scolaire) ou encore au niveau national
[3.1.2.] exposer ses propres droits et devoirs ainsi que les droits et devoirs des personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale au sein de la communauté scolaire	[3.1.2.] communiquer de manière régulière, consensuelle et cohérente avec les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale et se montrer disponible pour répondre à leurs questions, nourrir ce dialogue d'éléments pertinents liés à l'évolution de l'élève
[3.1.3.] indiquer comment échanger de manière respectueuse afin de réussir sa coopération et d'établir une relation de confiance avec les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale	[3.1.3.] mener des entretiens en mettant en œuvre les principes d'une communication respectueuse avec les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale



3.2 Promouvoir la coopération avec les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale

Savoir	Savoir-faire
[3.2.1.] exposer les principes d'une coopération avec les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale, notamment lors de réunions d'informations, d'entretiens d'orientation et en cas de difficultés scolaires [p.ex. coopération avec des équipes de soutien des élèves à besoins spécifiques (ESEB)]	[3.2.1.] organiser des réunions d'information et de concertation avec les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale sur les objectifs et l'organisation des apprentissages, les modalités d'évaluation, l'orientation de l'élève ainsi que les dispositifs d'aide en cas de difficultés
[3.2.2.] décrire l'importance d'une communication régulière sur les résultats et progrès scolaires des élèves, en connaissance des cursus et des procédures d'orientation du système éducatif luxembourgeois	[3.2.2.] informer individuellement, régulièrement et explicitement les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale des résultats et progrès scolaires, voire des difficultés scolaires ou comportementales de l'élève et communiquer dans une logique de prévention afin de garantir le suivi de l'évolution des apprentissages et des comportements de manière individuelle
[3.2.3.] décrire l'importance d'une implication des personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale dans le quotidien professionnel	[3.2.3.] veiller à impliquer activement les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale dans le quotidien professionnel (p.ex. excursions, nuit de lecture, etc.)

3.3 Réfléchir sur son action dans le sens d'une coopération respectueuse avec les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale

Savoir	Savoir-faire
[3.3.1.] décrire des tensions ou situations conflictuelles pouvant se produire dans la coopération avec les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale et donner des solutions possibles	[3.3.1.] confronter et évaluer diverses possibilités d'action en cas de tensions ou situations conflictuelles dans la collaboration avec les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale
[3.3.2.] montrer comment intégrer les conclusions d'entretiens professionnels dans une documentation sur le développement professionnel	[3.3.2.] documenter continuellement les expériences d'entretiens professionnels dans une documentation de son développement professionnel personnel (p.ex. portfolio)



4 CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Savoir-être

Conformément à une déontologie pédagogique, l'enseignant s'engage à...

- › tenir compte des principes directeurs du socio-constructivisme
- › prendre en compte les connaissances préalables, les conditions d'apprentissage, les centres d'intérêt et les motivations personnelles des élèves
- › favoriser/soutenir le développement de l'autonomie et le déploiement du potentiel individuel des élèves
- › responsabiliser progressivement les élèves dans le développement de leurs compétences
- › porter un regard réflexif sur les situations d'apprentissage mises en œuvre

4.1 Concevoir et mettre en œuvre un enseignement caractérisé par l'approche par compétences (activation cognitive)

Savoir	Savoir-faire
[4.1.1.] définir comment formuler, en référence au plan d'études, des objectifs d'apprentissage justifiés d'un point de vue didactique en vue de l'acquisition de compétences à court, moyen et long terme	[4.1.1.] formuler des objectifs d'apprentissage justifiés d'un point de vue didactique dans la planification de ses leçons et les poursuivre avec continuité afin de développer des compétences visées
[4.1.2.] indiquer comment préparer les contenus d'enseignement de sorte à ce qu'ils tiennent compte des connaissances préalables, des conditions d'apprentissage et, si possible, des centres d'intérêt et des motivations des élèves	[4.1.2.] concevoir des situations d'apprentissage en tenant compte des connaissances préalables, des conditions d'apprentissage et, si possible, des centres d'intérêt et motivations des élèves afin de les amener à évoluer vers des objectifs définis
[4.1.3.] décrire des exercices et tâches favorisant l'activation cognitive et comment les adapter au niveau d'apprentissage des élèves en recourant à différentes stratégies d'apprentissage dans son enseignement (p.ex. individuelles ou coopératives)	[4.1.3.] mettre en œuvre dans son enseignement des tâches et exercices favorisant l'activation cognitive et les adapter au niveau d'apprentissage des élèves tout en initiant les élèves à différentes stratégies d'apprentissage
[4.1.4.] indiquer l'importance de susciter une réflexion approfondie des élèves sur les contenus	[4.1.4.] concevoir des situations d'apprentissage qui conduisent à une réflexion approfondie sur les contenus et poser des questions qui permettent de pousser les élèves à une réflexion approfondie sur les contenus
[4.1.5.] justifier, en fonction de l'organisation de son enseignement, le recours à des médias analogiques ou numériques	[4.1.5.] concevoir des environnements d'apprentissage analogiques et numériques en tenant compte des différentes approches, besoins et compétences des élèves et veiller à la qualité des supports utilisés



4.2 Concevoir et mettre en œuvre un enseignement différencié (soutien constructif)

Savoir	Savoir-faire
[4.2.1.] indiquer comment mettre en œuvre un enseignement clair, structuré et cohérent permettant d'inciter et de guider les processus d'apprentissage des élèves et de susciter leur désir d'apprendre	[4.2.1.] mettre en œuvre un enseignement clair, structuré et explicite qui stimule le processus d'apprentissage et favorise le développement de compétences chez les élèves
[4.2.2.] nommer des caractéristiques d'un enseignement inclusif et conscient de la diversité culturelle et linguistique (multilinguisme)	[4.2.2.] mettre en œuvre un enseignement inclusif et conscient de la diversité culturelle et linguistique (multilinguisme) et créer des situations d'apprentissage favorisant l'interdisciplinarité
[4.2.3.] décrire les principes de base de la différenciation dans la gestion de groupes d'apprentissage hétérogènes	[4.2.3.] analyser le profil pédagogique (points forts et points faibles) des élèves/ du groupe, concevoir des situations d'apprentissage appropriées et mettre en œuvre des mesures de soutien adaptées
[4.2.4.] citer différentes méthodes d'enseignement, différents supports d'apprentissage et diverses formes d'organisation sociale adaptés au public cible et aux objectifs d'apprentissage visés en référence aux programmes (plan d'études)	[4.2.4.] soutenir les élèves par l'utilisation de méthodes d'enseignement (expositive, démonstrative, interrogative, de découverte, expérientielle) et de supports d'apprentissage adaptés ainsi qu'en variant les formes d'organisation sociale (travail individuel, en duo, en groupe, en plénière, par ateliers, au choix ou tournants, etc.)
[4.2.5.] exposer des critères d'un feedback constructif basé sur les processus d'apprentissage et favorisant l'apprentissage individuel et durable	[4.2.5.] donner un feedback constructif et valorisant basé sur les processus d'apprentissage

4.3 Réfléchir sur ses expériences professionnelles concernant un enseignement qui se caractérise par l'activation cognitive et le soutien constructif

Savoir	Savoir-faire
[4.3.1.] décrire les principes d'un enseignement basé sur des théories socio-constructivistes et les dimensions de base d'un bon enseignement (méthode expositive, démonstrative, interrogative, de découverte, expérientielle)	[4.3.1.] analyser les mesures d'activation cognitive et de soutien constructif mises en œuvre, observer le travail et l'attitude de l'élève et documenter sa réflexion ; en dégager des actions concrètes afin d'améliorer son enseignement (p.ex. plan d'action)
[4.3.2.] montrer comment intégrer les conclusions d'une réflexion de qualité sur sa conception et mise en œuvre de situations d'apprentissage dans une documentation sur le développement professionnel	[4.3.2.] documenter continuellement les conclusions d'une réflexion de qualité (p.ex. portfolio)



5 ORGANISER LE FONCTIONNEMENT DU GROUPE-CLASSE

Savoir-être

Conformément à une déontologie pédagogique, l'enseignant s'engage à...

- › créer et maintenir une relation positive entre l'élève et l'enseignant par l'estime, le respect et la coopération
- › promouvoir une conception démocratique de l'apprentissage
- › anticiper/ percevoir des tensions et des situations conflictuelles au sein du groupe-classe et les gérer de manière responsable et empathique
- › favoriser un climat de classe stimulant et sécurisant propice à l'apprentissage
- › soutenir les élèves en fonction de leurs ressources dans un climat propice à l'apprentissage

5.1 Organiser et gérer de manière efficace et équilibrée un groupe-classe

Savoir	Savoir-faire
[5.1.1.] exposer les mesures d'ordre en vigueur en classe et dans l'établissement scolaire [p.ex. règlement d'ordre interne (ROI)]	[5.1.1.] appliquer et veiller à l'application et au respect des dispositions légales et des règlements internes de l'établissement scolaire, si besoin en concertation avec ses collègues, son équipe pédagogique et/ou sa direction de région
[5.1.2.] expliquer comment établir des règles de comportement et des rituels permettant d'établir un climat de confiance avec les élèves	[5.1.2.] établir avec les élèves des règles de comportement et des rituels pour structurer la vie de la classe qui peuvent évoluer en fonction des besoins afin de créer un climat favorable à l'apprentissage et d'optimiser l'utilisation du temps de cours
[5.1.3.] décrire des perturbations possibles et s'appuyer sur des références pertinentes en matière de gestion du groupe-classe afin de définir des moyens qui permettent d'organiser la classe de manière à favoriser le bon déroulement des apprentissages	[5.1.3.] anticiper, voire identifier des perturbations du cours, les observer en adoptant des perspectives variées et y réagir de manière appropriée en recourant à différentes techniques de gestion de classe
[5.1.4.] favoriser l'autonomie, la responsabilité, la participation des élèves et la coopération dans l'esprit d'une gestion positive du conflit	[5.1.4.] varier ses méthodes d'enseignement et mettre à disposition des élèves des ressources permettant de contribuer au développement de l'autonomie et du partage de connaissances



5.2 Établir un cadre de travail (climat de classe) stimulant et sécurisant propice à l'apprentissage

Savoir	Savoir-faire
[5.2.1.] citer les principes d'une bonne dynamique de groupe/ de classe et des processus soutenant le travail collectif/ en groupe	[5.2.1.] encourager des travaux collaboratifs et accompagner les processus de groupe tout en respectant l'individualité de chaque élève
[5.2.2.] définir les critères et caractéristiques d'une communication respectueuse et valorisante envers les élèves	[5.2.2.] respecter le principe d'équité entre les élèves et communiquer de manière respectueuse et valorisante
[5.2.3.] exposer des stratégies de résolution de conflit	[5.2.3.] anticiper, voire identifier des tensions et des situations conflictuelles et participer activement à leur résolution par la mise en place de stratégies adaptées (p.ex. mesures de prévention, modération de conflits)
[5.2.4.] identifier les conditions qui permettent d'instaurer un climat de classe favorable à l'apprentissage et les principes d'un style d'enseignement démocratique	[5.2.4.] mettre en œuvre des aspects du style d'enseignement démocratique (p.ex. culture de l'erreur positive, valorisation, etc.) en instaurant un climat de dialogue avec les élèves et en les faisant participer à certaines prises de décision qui concernent la vie de la classe (participation)

5.3 Réfléchir à sa gestion du groupe-classe

Savoir	Savoir-faire
[5.3.1.] indiquer des critères et des indicateurs de l'observation en classe	[5.3.1.] mener une observation neutre (sans juger) et dissocier description, analyse et interprétation
[5.3.2.] définir les tensions qui peuvent exister entre une gestion efficace du groupe-classe et les attentes envers un style d'enseignement démocratique (axé sur la participation et la coopération)	[5.3.2.] confronter ses manières d'agir (démarches pédagogiques) à la mission éducative
[5.3.3.] indiquer comment le feedback des élèves, de l'équipe pédagogique, d'autres acteurs impliqués peut contribuer à l'amélioration de sa gestion du groupe-classe	[5.3.3.] tirer profit du feedback pour générer des manières d'agir, pour ajuster son action et ainsi développer ses compétences professionnelles (p.ex. plan d'action)
[5.3.4.] réfléchir à ses manières d'agir (fondées sur la théorie) qui permettent d'organiser la classe de manière à favoriser le bon déroulement des apprentissages et montrer comment en intégrer les conclusions dans une documentation sur le développement professionnel	[5.3.4.] analyser et évaluer les démarches pédagogiques mises en œuvre et les actions entamées en matière de gestion de classe et les présenter dans une documentation sur le développement professionnel (p.ex. portfolio)



6 ÉVALUER LES APPRENTISSAGES

Savoir-être

Conformément à une déontologie pédagogique, l'enseignant s'engage à...

- › adapter son enseignement et son évaluation aux connaissances préalables, conditions d'apprentissage, centres d'intérêt et niveaux de compétences des élèves
- › remplir les missions d'accompagnement et d'évaluation de manière équitable, objective, responsable et transparente
- › placer l'évaluation au service des apprentissages
- › communiquer les résultats des évaluations de façon compréhensible auprès des acteurs concernés

6.1 Planifier et mettre en œuvre des évaluations formatives et certificatives ainsi que des moments d'auto-évaluation

Savoir	Savoir-faire
[6.1.1.] expliquer les modalités de l'évaluation formative, ses méthodes et critères de qualité	[6.1.1.] déterminer le niveau des acquis et les conditions d'apprentissage individuels des élèves avec des instruments appropriés et recourir à un spécialiste (p.ex. ESEB) en cas de besoin ; se servir de l'évaluation formative pour adapter son enseignement au public cible
[6.1.2.] expliquer le sens du recours à une évaluation certificative, ses méthodes et critères de qualité	[6.1.2.] mettre en œuvre de manière cohérente une évaluation certificative selon des critères adaptés au public cible (cf. plan d'études)
[6.1.3.] expliquer le sens du recours à l'auto-évaluation	[6.1.3.] développer chez les élèves des compétences en matière d'auto-évaluation en leur enseignant des méthodes qui leur permettent d'apprendre à auto-évaluer leurs acquis et les accompagner dans ce processus



6.2 Encourager le développement des compétences axé sur les points forts des élèves et promouvoir le dialogue à ce propos

Savoir	Savoir-faire
[6.2.1.] exposer les principes et possibilités (ainsi que les limites) d'une culture positive et constructive de l'erreur	[6.2.1.] identifier les erreurs des élèves de manière constructive en vue de réguler leurs actions et leurs cheminements et les envisager comme des chances pour l'élève d'apprendre
[6.2.2.] décrire la méthode du feedback valorisant et encourageant	[6.2.2.] adapter le feedback au public cible, soutenir la motivation des élèves par l'appréciation positive de leur travail et renforcer ainsi leur estime de soi
[6.2.3.] citer des mesures de soutien à propos des points forts et des points faibles des élèves	[6.2.3.] conseiller et soutenir les élèves en permanence par rapport au développement de leurs compétences, si besoin en recourant à des structures scolaires de conseil et de soutien et les encourager à s'impliquer davantage dans le processus d'apprentissage (dans une dimension individuelle et collective)
[6.2.4.] expliquer l'importance de la documentation du développement des compétences et de la communication avec les élèves ainsi qu'avec les personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale	[6.2.4.] documenter les progrès dans l'apprentissage et communiquer un feedback clair et ciblé aux élèves ainsi qu'aux personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale

6.3 Réfléchir sur l'évaluation des acquis/ développement des compétences des élèves

Savoir	Savoir-faire
[6.3.1.] décrire les critères de progression en fin de cycle ou d'année scolaire et réfléchir aux différentes formes d'évaluation permettant d'évaluer la progression et l'acquisition des compétences de chaque élève	[6.3.1.] concevoir et utiliser différentes formes d'évaluation permettant d'évaluer la progression et l'acquisition des compétences de chaque élève
[6.3.2.] décrire l'importance de la coopération (et l'engagement) dans l'évaluation des compétences des élèves	[6.3.2.] documenter et concerter les évaluations [en échangeant dans des équipes de soutien des élèves à besoins spécifiques (ESEB)] et prendre des décisions justifiées d'un point de vue pédagogique sur la progression de chaque élève en fin de cycle ou d'année scolaire
[6.3.3.] montrer comment intégrer les conclusions d'une réflexion de qualité sur ses manières d'évaluer les apprentissages dans une documentation sur le développement professionnel	[6.3.3.] analyser et documenter continuellement les conclusions d'une réflexion de qualité (p. ex. portfolio)



7 MAÎTRISER LES SAVOIRS PSYCHOPÉDAGOGIQUES ET DISCIPLINAIRES

Savoir-être

Conformément à une déontologie pédagogique, l'enseignant s'engage à...

- › adopter une attitude de recherche par rapport aux résultats des sciences de l'éducation et des différentes disciplines enseignées et ainsi actualiser sa maîtrise des savoirs psychopédagogiques et disciplinaires
- › mobiliser des compétences transversales
- › maîtriser les bases du développement psychologique de l'enfant

7.1 Tenir compte de connaissances disciplinaires et didactiques dans la planification et la conception d'environnements d'apprentissage

Savoir	Savoir-faire
[7.1.1.] exposer des connaissances disciplinaires relatives aux compétences décrites dans le plan d'études et adaptées au public cible	[7.1.1.] faire preuve d'une maîtrise avérée des contenus des programmes (plan d'études)
[7.1.2.] sélectionner des contenus et des méthodes disciplinaires conformes aux compétences décrites dans le plan d'études et adaptés au public cible	[7.1.2.] mettre en œuvre ses connaissances disciplinaires et didactiques de sorte à concevoir des situations d'apprentissage favorisant l'activation cognitive et adaptés aux niveaux d'apprentissage des élèves, à leurs expériences individuelles et connaissances préalables
[7.1.3.] décrire le niveau d'exigence des exercices/ tâches	[7.1.3.] sélectionner, selon des critères didactiques et avec exigence et rigueur des exercices/ tâches permettant l'apprentissage individuel et/ou collectif des savoirs enseignés



7.2 Tenir compte de connaissances psychopédagogiques dans la planification et conception d'environnements d'apprentissage

Savoir	Savoir-faire
[7.2.1.] exposer les théories du développement psychologique de l'enfant (notamment liées aux processus d'apprentissage)	[7.2.1.] déployer dans son enseignement des mesures adaptées en fonction de la personnalité et des acquis de chaque élève, favorisant le développement individuel d'un point de vue cognitif, émotionnel et social
[7.2.2.] décrire les principes d'un enseignement basé sur des théories socio-constructivistes et en indiquer les avantages pour les processus d'apprentissage	[7.2.2.] concevoir et mettre en œuvre un enseignement basé sur des théories d'apprentissage qui rend possible l'assimilation active de connaissances et le développement de compétences
[7.2.3.] exposer les méthodes et stratégies caractérisant un enseignement propice à l'apprentissage qui soutient le cerveau dans la mémorisation et la réorganisation du savoir	[7.2.3.] développer un enseignement propice à l'apprentissage et mettre en place des mesures soutenant la mémorisation et la réorganisation du savoir
[7.2.4.] exposer des théories de motivation pertinentes pour l'enseignement	[7.2.4.] proposer des offres d'apprentissage motivantes et appliquer des stratégies d'apprentissage et d'auto-motivation

7.3 Réfléchir sur les liens qu'entretiennent les théories disciplinaires, didactiques et psychologiques

Savoir	Savoir-faire
[7.3.1.] exposer l'importance de la dimension transversale du plan d'études	[7.3.1.] tenir compte de la dimension transversale dans le cadre de sa planification de leçons et réfléchir si les objectifs et la mise en œuvre de l'enseignement rendent compte du développement de compétences transversales
[7.3.2.] exposer les possibilités de développer ses connaissances, tant disciplinaires qu'interdisciplinaires	[7.3.2.] sélectionner, à partir de sa réflexion professionnelle, des formations pertinentes permettant le développement des compétences professionnelles dans le/les domaine/s en question, participer à des discussions pédagogiques, didactiques et interdisciplinaires et confronter différentes alternatives d'action
[7.3.3.] montrer comment intégrer les conclusions d'une réflexion de qualité dans une documentation sur le développement professionnel	[7.3.3.] documenter continuellement les conclusions d'une réflexion de qualité sur la maîtrise des savoirs psychopédagogiques et disciplinaires (p.ex. portfolio)



8 COMMUNIQUER AVEC LES ÉLÈVES ET LES PARTENAIRES INTERNES ET EXTERNES À L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Savoir-être

Conformément à une déontologie pédagogique, l'enseignant s'engage à...

- › adopter une attitude positive et ouverte face à ses interlocuteurs, faire preuve de patience et d'empathie
- › échanger de manière régulière avec les partenaires internes et externes à l'établissement scolaire
- › entretenir une relation de confiance avec tous les partenaires internes et externes à l'établissement scolaire
- › résoudre des situations conflictuelles par le dialogue et la coopération

8.1 Mener un dialogue démocratique avec les élèves et les partenaires internes et externes à l'établissement scolaire

Savoir	Savoir-faire
[8.1.1.] expliquer les règles d'usage de la langue écrite et orale de manière à s'exprimer correctement et à être compris par l'ensemble des élèves et des partenaires internes et externes à l'établissement scolaire	[8.1.1.] appliquer des techniques et méthodes d'entretien et de conseil, adapter son lexique et ses formes d'expression au contexte et à l'interlocuteur (communication verbale et non-verbale) ; utiliser, le cas échéant, des moyens non verbaux pour enrichir et faciliter sa communication (p.ex. gestes, illustrations, supports)
[8.1.2.] expliquer comment communiquer de manière consensuelle et constructive dans différentes situations du quotidien professionnel	[8.1.2.] communiquer de manière claire, précise et consensuelle ; préparer ses entretiens, gérer les situations conflictuelles par le dialogue en abordant les résistances et conflits de manière constructive, appliquer les règles du feedback
[8.1.3.] citer les contextes, rôles et obligations des différents acteurs impliqués dans le système scolaire	[8.1.3.] planifier et mener des échanges constructifs réguliers avec les différents acteurs impliqués dans le système scolaire
[8.1.4.] expliquer comment communiquer les résultats d'évaluations de façon claire et concise auprès de tous les acteurs concernés	[8.1.4.] s'appuyer sur sa documentation de l'évolution du parcours de l'élève et communiquer les résultats d'évaluations de façon compréhensible auprès de tous les acteurs concernés (p.ex. élèves, personnes physiques et/ou morales ayant l'autorité parentale, équipes pédagogiques) tout en valorisant la progression de l'élève



8.2 Encourager la participation des élèves dans leurs de processus d'apprentissage et dans l'organisation et le développement de l'établissement scolaire

Savoir	Savoir-faire
[8.2.1.] expliquer diverses techniques de motivation et outils analogiques et/ou numériques qui encourageant la participation active du public cible	[8.2.1.] recourir à diverses techniques et outils de communication adaptés au contexte et au public cible, dans le but d'une participation active des élèves
[8.2.2.] exposer des mesures et des techniques d'entretien favorisant la coopération et la cohésion du groupe	[8.2.2.] mettre en œuvre des mesures et techniques d'entretien visant à favoriser la coopération et la cohésion du groupe
[8.2.3.] exposer des stratégies de prévention, gestion, modération et réflexion de conflits	[8.2.3.] appliquer des stratégies de prévention, gestion, modération et réflexion de conflits et garantir un climat d'apprentissage encourageant

8.3 Réfléchir sur sa communication avec les élèves et les partenaires internes et externes à l'établissement scolaire

Savoir	Savoir-faire
[8.3.1.] expliquer, en se référant à des bases théoriques, comment réussir sa communication	[8.3.1.] réfléchir sur les effets, la réussite ou l'échec, de sa communication et l'adapter au public cible et au contexte
[8.3.2.] indiquer les erreurs d'observation et de perception susceptibles d'influencer la communication en situation professionnelle	[8.3.2.] réfléchir à ses propres erreurs d'observation et de perception et adapter sa manière de communiquer
[8.3.3.] montrer comment intégrer les conclusions tirées d'entretiens (p.ex. bilans intermédiaires) et de consultations (p.ex. entretiens d'orientation) dans une documentation sur le développement professionnel	[8.3.3.] documenter continuellement les conclusions tirées d'entretiens et de consultations (p.ex. portfolio)



9 MAÎTRISER LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION APPLIQUÉES À L'ENSEIGNEMENT (TICE)

Savoir-être

Conformément à une déontologie pédagogique, l'enseignant s'engage à...

- › être ouvert par rapport à l'utilisation des médias numériques et des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) dans son quotidien professionnel
- › reconnaître l'importance de recourir à l'utilisation de médias dans le contexte de son développement professionnel
- › réfléchir aux enjeux éthiques de l'utilisation des médias et au respect du RGPD
- › adopter une attitude critique et réfléchie par rapport à l'utilisation des médias et TICE

9.1 Intégrer les médias numériques dans la conception et la mise en œuvre de situations d'apprentissage

Savoir	Savoir-faire
[9.1.1.] expliquer la notion de « compétence médiatique » (numérique) et en montrer la dimension pluridisciplinaire/ trans- versale	[9.1.1.] s'orienter au guide des médias luxembourgeois (SCRIPT) pour encourager le développement des compétences médiatiques (étude des médias, utilisation des médias, conception des médias, critique des médias)
[9.1.2.] définir les avantages et inconvénients de différents types de médias et/ou ressources numériques	[9.1.2.] identifier les médias et/ou ressources numériques (p.ex. Forms, Learning apps) appropriés aux objectifs pédagogiques et les utiliser de manière adaptée au public cible en les intégrant dans des situations d'apprentissage
[9.1.3.] expliquer les principes d'une approche critique des médias numériques	[9.1.3.] encourager les élèves dans une réflexion critique sur les médias numériques
[9.1.4.] indiquer les principes de la création de ressources numériques (apprentissage par les médias, conception par/avec les médias, RGPD)	[9.1.4.] développer des ressources numériques spécifiques pour des situations d'apprentissage et/ou adapter des ressources existantes tout en respectant le RGPD



9.2 Se servir des médias numériques pour communiquer, coopérer et se mettre en réseau avec des partenaires internes et externes à l'établissement scolaire

Savoir	Savoir-faire
[9.2.1.] nommer des utilisations possibles des médias numériques pour communiquer/ coopérer avec les élèves	[9.2.1.] utiliser les médias numériques de manière adéquate pour favoriser la communication/ coopération avec les élèves
[9.2.2.] nommer des utilisations possibles des médias numériques pour communiquer/ coopérer avec les collègues, l'équipe pédagogique, des partenaires externes à l'établissement scolaire et/ ou les équipes de soutien des élèves à besoins spécifiques (ESEB)	[9.2.2.] utiliser les médias numériques pour l'échange d'expérience et de matériaux avec les collègues et/ou l'équipe pédagogique ainsi que pour la coopération et la mise en réseau au-delà de l'établissement scolaire
[9.2.3.] expliquer comment utiliser les médias numériques pour encourager des stratégies de communication et d'apprentissage collaboratives et ainsi favoriser l'interaction avec et entre les élèves	[9.2.3.] encourager, par les médias numériques, des stratégies de communication et d'apprentissage collaboratives et favoriser ainsi l'interaction avec et entre les élèves
[9.2.4.] décrire des principes légaux et déontologiques de l'utilisation des médias numériques en situation d'apprentissage	[9.2.4.] prendre en compte les principes de déontologie, de protection des données, de droits d'utilisation et des droits personnels ainsi que les préconisations du droit d'auteur dans la création, l'organisation et la publication de médias et de ressources numériques utilisés en situation d'apprentissage

9.3 Réfléchir sur son action professionnelle en termes d'innovation par le numérique

Savoir	Savoir-faire
[9.3.1.] exposer comment utiliser les médias de manière sociale et responsable	[9.3.1.] réfléchir, à partir des principes de l'éducation aux médias, sur l'utilisation sociale et raisonnable des médias (p.ex. réaction face au cyberharcèlement, <i>hate speech</i>)
[9.3.2.] expliquer les limites de l'utilisation des médias et/ou de ressources d'enseignement et d'apprentissage numériques	[9.3.2.] réfléchir sur les limites de l'utilisation des médias numériques dans sa pratique professionnelle
[9.3.3.] nommer des situations de stress typiques générées par les médias numériques et indiquer des voies possibles pour les résoudre efficacement	[9.3.3.] réfléchir sur un équilibre sain entre une nécessaire mise en réseau numérique dans le milieu professionnel et le respect de moments de repos
[9.3.4.] montrer comment les conclusions tirées de l'utilisation des médias numériques peuvent être intégrées dans une documentation sur le développement professionnel	[9.3.4.] documenter continuellement les conclusions tirées de l'utilisation des médias numériques dans sa pratique professionnelle (p. ex. portfolio)



OÙ NOUS TROUVER

IFEN WALFERDANGE

Site edupôle, route de Diekirch
L-7220 Walferdange

 +352 247-75217

 stage-ef@ifen.lu



www.ifen.lu

@InstitutFormationEducationNationale